

Quel horizon avons-nous ... ?

3^{ème} semaine de confinement qui débute, vous tous chefs d'entreprises êtes remplis d'interrogations !! Force est de constater que nous n'avons pas tous la même analyse de la situation car nous sommes tous différents :

« Pourtant la problématique COVID-19 est la même »

Il faut savoir si vous voulez **être acteur** et sauvez vos entreprises où **être spectateur** et attendre la couverture d'une institution pour vous protéger ??

Vous étiez responsable avant le COVID-19, vous l'êtes aujourd'hui et demain ENCORE... !

Essayons de nous projeter :

année	2020									2021									
	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec	janv	fevr	mars	avril	mai	juin	juil	août	
confinement	■	■	■																
solutions traitement								??	??										
instabilité sanitaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
récession		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

- Confinement probable entre **8 à 10 semaines**, fin entre le 04 et 11 Mai 2020 (estimatif)
- Solutions Virus, traitement à l'**horizon automne 2020**, durée de l'**épidémie entre 6 à 12 mois**
- Instabilité et perturbation probable de plus d'**1 an**
- Récession suivant la source d'économistes confirmés pouvant durer de **12 à 24 mois** entre -6 et -10% de vos C.A normaux !!

Suivez l'évolution de la pandémie mondiale en direct : <https://www.covidvisualizer.com/>



Quel horizon avons-nous ... ?

Votre Plan de Continuité Activité ...



Saviez-vous que celui-ci est obligatoire depuis la dernière épidémie majeure, chaque entreprise doit avoir en sa possession ce dossier ayant pour but l'analyse de toutes situations dangereuses au niveau des risques principaux que peut rencontrer la société en période de crise sanitaire ...

- 1 – Analyse la situation sanitaire et étudier par l'évaluation des risques chaque poste de travail de votre entreprise afin de déterminer contraintes et solutions pour reprendre une activité,**
- 2 – projection de votre situation d'activité sur l'exercice en cours et le suivant 2020 / 2021**
- 3 – projection de votre situation de trésorerie et de vos besoins**
- 4 – créer une adhésion avec votre personnel du D.U.E.R afin que l'activité puisse reprendre rapidement en faisant part de cette politique à vos fournisseurs et clients**
- 5 – demander à votre partenaire bancaire de l'aide financière par le prêt garanti d'état-BPI même si votre trésorerie est excédentaire !!**

Seuls les chefs d'entreprise qui seront dans l'analyse puis dans l'action pourront avoir la possibilité de survivre ... !!!

On vous aide, pour ceux qu'ils le souhaitent, nous avons rédigé gracieusement des modèles :

- **Analyse de productivité et financière de crise**
- **Guide réunion, adhésion pour le personnel**
- **Compte rendu de réunion personnel**
- **Guide pour remplir son dossier d'activité partielle**
- **Document Unique COVID-19 D.U.E.R**
- **Plan de Continuité d'Activité**

Contact : direction@ucandri.com